ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caoutchouc et plastiques

Question au Gouvernement n° 1409

Texte de la question

SITUATION DE L'EMPLOI À GOODYEAR

M. le président. La parole est à M. Maxime Gremetz, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Maxime Gremetz. Le Gouvernement prétend vouloir empêcher que les entreprises largement bénéficiaires profitent de la crise pour se restructurer et supprimer des emplois. L'actualité économique et sociale est pourtant pleine de multinationales - Continental, Sony ou, plus récemment, Goodyear Dunlop à Amiens - qui licencient massivement tout en réalisant d'énormes bénéfices sans jamais être inquiétées par les pouvoirs publics.

Le groupe Goodyear a annoncé le 26 mai dernier le licenciement de 820 salariés dans son établissement d'Amiens-Nord. Bien que ce géant du pneumatique conserve sa position de leader sur le marché mondial, avec un chiffre d'affaires en hausse de plus de 1 milliard par an depuis 2006, et continue de distribuer des dividendes record à ses actionnaires, il annonce un plan de licenciements massif, la crise du secteur automobile, que vous avez rappelée, monsieur, le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, constituant un prétexte idéal.

Comment le Gouvernement entend-il réagir au comportement inacceptable des groupes internationaux qui violent ouvertement le droit du travail français ? L'absence totale de réaction devant les agissements décomplexés et, ce qui est plus grave, scandaleux du groupe Goodyear, laisse à penser que le respect du droit du travail est facultatif lorsqu'il s'agit de grandes multinationales.

Monsieur Chatel, vous avez osé déclarer que la situation actuelle de Goodyear à Amiens incombe au syndicat CGT majoritaire : sachez que ses représentants m'ont chargé de vous répondre que " les voyous, ce n'est pas nous, les salariés : il faut les chercher ailleurs ! ".

Ce qu'ils veulent, c'est le dialogue dans la transparence. C'est la raison pour laquelle nous proposons...

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.* Monsieur le député, il ne faut pas récrire l'histoire ! Après dix-huit mois de négociations très difficiles au sein de l'entreprise Goodyear, en juillet 2008 le syndicat majoritaire, la CGT, a rejeté une proposition qui consistait en un aménagement du temps de travail avec, en contrepartie, un investissement de 52 millions d'euros sur le site, ce qui aurait permis d'y pérenniser l'activité économique. *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)* Du reste, sur un site voisin que vous connaissez bien, monsieur Gremetz, puisqu'il s'agit d'Amiens-Sud, les salariés ont validé cet accord qui a pérennisé l'activité industrielle, si bien que leur situation n'est pas menacée.

M. Jean-Pierre Balligand. Pour l'instant !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* En revanche, comme vous l'avez rappelé, Goodyear a bien annoncé la suppression de 820 emplois sur le site d'Amiens-Nord.

Monsieur Gremetz, alors que, depuis le début de cette affaire, Christine Lagarde et moi-même nous sommes appliqués à trouver une solution, que pouvons-nous faire aujourd'hui ? Il est tout d'abord du rôle de l'État d'accompagner les salariés dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi,...

M. Maxime Gremetz. Se contenter d'accompagner les salariés : c'est scandaleux !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État.* ...afin de rendre celui-ci le plus avantageux possible. *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)* Nous surveillerons également de très près la mise en oeuvre de la restructuration, le commissaire à la réindustrialisation devant se pencher sur celle de ce site. Enfin, il appartient également à l'État

de jouer les médiateurs lorsque le dialogue social est défaillant. Nous l'avons déjà fait sur le site de Continental. Même si, dans cette affaire, l'État est aux côtés des salariés, il convenait toutefois de rappeler certaines vérités. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Maxime Gremetz
Circonscription : Somme (1re circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1409
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : Industrie et consommation
Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 juin 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 2009